



Cfdt

france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# NAO

## MOBILISER POUR LE POUVOIR DE VIVRE

MAI 2022



## NOS CONSTATS

- #1 PAS D'AUGMENTATION GÉNÉRALE DEPUIS 9 ANS** : si les salaires ont pu augmenter, c'est grâce aux mesures individuelles, aux promotions, aux reconversions, à la prime d'ancienneté.
- #2 REPRISE DE L'INFLATION** : Sur un an, les prix à la consommation ont augmenté de 4,8 %.
- #3 DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL** : le non remplacement des partants et des absents affecte les conditions de travail de tous
- #4 ÉCARTS DE SALAIRES** : il reste des disparités à résorber, et des fonctions à revaloriser !

## NOS REVENDICATIONS

- #1 une mesure d'augmentation générale**, qui permettrait de compenser l'inflation. Les enveloppes « primes exceptionnelles » et « performance », distribuées dans la plus grande opacité, doivent être mises à contribution pour financer une mesure générale pour tous.
- #2 une revalorisation des indemnités kilométriques, des frais de repas (indemnités) et de mission, des primes d'intérim, une revalorisation des tickets restaurant, et des TR pour tous les salariés sans cantine !**
- #3 l'ajout de paliers d'ancienneté pour les salariés**, PTA comme journalistes, et le repositionnement en JS ou GR de tous les journalistes qui ne le sont pas après 15 et 20 ans d'ancienneté.
- #4 un rattrapage des disparités** entre salariés à ancienneté égale et groupe de classification égal (placement à au moins 90% de la médiane), et une **analyse de la situation salariale des personnels administratifs comparée à celle des techniciens**, à ancienneté et niveau de diplôme ou qualification égale : « à travail de valeur égale, salaire égal », même si les emplois sont différents.
- #5 la transparence dans l'attribution des primes « exceptionnelles » et « de performance ».**
- #6 un abondement par FTV des plans PEE PERCOL.**
- #7 la renégociation à venir de l'accord « mobilité durable »** (dit « plan vélo ») doit permettre d'envisager toutes les formes de transports durables (multi modalité, parc des voitures de fonction, covoiturage etc...), ceci afin de toucher un maximum de salariés de FTV.



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt\_ftv

/cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)